

# L'Écho de la Panouse

N°81  
Juin 2023

Le CIQ  
vous informe

91 avenue de la Panouse, 13009 Marseille - Tél : 06.10.33.29.78 - E-mail : [ciq@la-panouse.com](mailto:ciq@la-panouse.com) - [www.la-panouse.com](http://www.la-panouse.com)

## EDITORIAL

Une année est déjà passée depuis la sortie de notre dernier journal. Pour autant la communication du CIQ ne se résume pas à cette parution et entre temps nous vous avons tenus informés à travers notre site Web, la News letter, les mails adressés aux adhérents et lors de l'Assemblée générale annuelle.

Dès l'automne des permanences ont eu lieu tous les samedi matin, en même temps que l'ouverture de la micro-bibliothèque. Elles sont dorénavant remplacées par l'apéro du 1er samedi du mois, et vous êtes de plus en plus nombreux à venir à ce rendez-vous convivial, qui nous permet de nous rencontrer et échanger dans un cadre moins formel.

Le journal demande des bonnes volontés pour le concevoir, trouver les sujets qui peuvent intéresser les habitants, rédiger les articles,... Chacun est le bienvenu pour y participer. N'hésitez pas à nous envoyer vos idées et propositions.

Enfin un journal réclame aussi des moyens financiers pour son impression. Comme vous le savez, le CIQ dépend surtout de votre adhésion, d'avance merci pour votre soutien.

Bonnes vacances à toutes et à tous en vous souhaitant un très bel été!

Les membres du Conseil d'Administration du CIQ de la Panouse

## AU SOMMAIRE

■ Compte-rendu de l'AG	2
■ Le CIQ	2
■ Actions en cours	3-4
■ Sujets d'actualité	5-6
■ Animations au CIQ	6-7
■ Activités proposées	7
■ A noter	8
■ Jeu	8
■ Informations pratiques	8
■ Conseil d'Administration du CIQ	8



Site web [www.la-panouse.com](http://www.la-panouse.com)



Fête des voisins  
du 3 juin 2023

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Celle-ci s'est tenue le samedi 4 février 2023 en présence de nombreux panousiens, des élus de secteur et autres personnalités.



Parmi les préoccupations des habitants :

- ▶ la continuité du Boulevard Urbain Sud
- ▶ la menace de suppression par la Métropole de la ligne 46 S de la RTM
- ▶ la propreté et la sécurité dans le quartier

Retrouvez le compte rendu complet avec le rapport moral et financier de l'année 2022 sur notre site Internet : rubrique le CIQ => compte rendus des AG



## LE CIQ : NOTRE FORCE C'EST VOTRE ADHÉSION

Sa vocation première est de défendre les intérêts de quartier, en étant un interlocuteur crédible vis-à-vis des pouvoirs publics, les alerter en cas de besoin, mais aussi :

- maintenir le lien social en facilitant les contacts et les échanges entre les habitants,
- les tenir informés,
- accompagner la réalisation de projets collectifs, être une force de proposition,

C'est pourquoi la participation active des habitants est nécessaire, recueillir leur avis et pouvoir ainsi transmettre leurs attentes, leur adhésion est notre garantie.

Une équipe de bénévoles est à votre écoute et investie pour la qualité de vie du quartier.

Par ailleurs le CIQ de la Panouse dispose d'un local en gestion directe lui permettant d'avoir ainsi un lieu de rencontre, ce n'est pas une maison de quartier municipale même si des activités ou des manifestations sont organisées, cours de gym, yoga, conférences, expositions, fête des enfants et des voisins, micro bibliothèque, notre but est de faciliter le contact avec les habitants, la diffusion de flyers, d'un journal, distribués dans les boîtes à lettres, un site web et une News letter favorisent la communication,

Mais tout cela a un coût, la disponibilité des bénévoles ne suffit pas,

Pour l'occupation du local la Ville de Marseille nous accorde quasiment la gratuité mais il nous reste à charge les frais d'électricité (éclairage et chauffage), l'eau et l'entretien général, tout cela représente environ un tiers de notre budget.

Le deuxième tiers est consacré aux manifestations et autres frais suivant les circonstances

Enfin le troisième tiers est utilisé pour la communication (site web, téléphone, éditions des supports comme les flyers et le journal etc) s'il n'y a malheureusement plus de sponsors, ils sont toujours les bienvenus,

L'adhésion qu'elle soit individuelle (de 16 € avec la possibilité de déduction fiscale) ou collective (de 10 € par maison dans un lotissement versé par le syndic) prend toute son importance dans les recettes, il n'y a pas d'autres rentrées d'argent, car dans un souci d'indépendance il n'est pas fait de demande de subventions,

Merci de votre soutien !

## ACTIONS EN COURS

### ► Le projet du nouveau réseau de bus avec la suppression de la ligne 46 S

Les personnes présentes à l'AG ont interpellé les élus et ont exprimé leur incompréhension face au projet de suppression de la ligne 46 S, certains ont souligné que cette ligne qu'ils ont réclamée pendant des années a apporté un réel progrès pour la mobilité dans notre quartier difficile d'accès, pourquoi cette suppression ?

Car au moment où l'on parle de plus en plus d'écologie on supprime un bus, ce qui va accentuer l'usage de la voiture, mais c'est avant tout une question de maintien d'un service public, le seul du quartier, tout le monde est unanime pour dire « non à la suppression du 46 S ».

Nombreux ont été les habitants à signer la pétition proposée par le CIQ, en ligne ou par le tract, et à répondre à la concertation en ligne de la Métropole.

Pour ne pas l'oublier une banderole est toujours présente au rond point de la Panouse et à celui de Belfontaine, le mini site Internet dédié pour l'occasion <https://bus2025.fr> est toujours ouvert pour que vous ayez les informations sur l'avancée de ce dossier ( lettres à la RTM, à la Présidente de la Métropole)

**DERNIÈRE MINUTE info Métropole du 06/06/23 :**

**Le bus est maintenu au départ de la Panouse. Le parking de la Gaye (700 places) sera réalisé.**

### ► Traverse piétonne Grand Gorge – Impasse des Chalets

Ce passage cadastré (section C0122) sert depuis toujours aux résidents et aux randonneurs comme chemin de communication et de circulation entre les deux voies. Dans son sous-sol passe la canalisation des eaux de Marseille. Le passage peut être emprunté par les pompiers, ce fut le cas lors de l'incendie de 2009, ce qui permit de sauver des vies et des biens.



En 2020 les nouveaux propriétaires de la parcelle adjacente se sont illégalement approprié ce passage en clôturant ses deux accès, il est ainsi devenu inaccessible aux riverains. Par ailleurs des travaux de terrassement ont détruit un espace vert protégé, la stabilité du terrain est également menacée.

Diverses actions ont été menées par la Mairie de secteur, les services de l'urbanisme, le Parquet du Procureur de la République a été saisi par la Ville de Marseille fin août 2021, depuis comme on dit l'affaire suit son cours.

Mais on ne peut plus attendre, c'est pourquoi les riverains se sont mobilisés en rédigeant une pétition soutenue par le CIQ, pour à la fois préserver l'environnement de la Panouse et la réouverture immédiate de ce chemin !



## ACTIONS EN COURS (suite)

### ► Inondations dans le vallon de la Panouse

Des écoulements d'eau importants ont été constatés lors des phénomènes pluvieux dans le vallon de la Panouse entraînant des inondations sur les propriétés en aval du site de l'UNAPEI.

Ce problème d'évacuation des eaux de ruissellement dans le vallon est de plus en plus fréquent à cause des aléas climatiques.

L'absence de réseau d'évacuation des eaux pluviales met en péril les habitants et leurs biens.

Ce risque d'inondation a été signalé à la Mairie du 9-10. Une réunion à l'initiative du CIQ s'est tenue le 14 octobre 2022

avec les principaux acteurs concernés : Mairie du 9-10, SERAMM, DEAP, IME Paradou, UNAPEI et riverains.

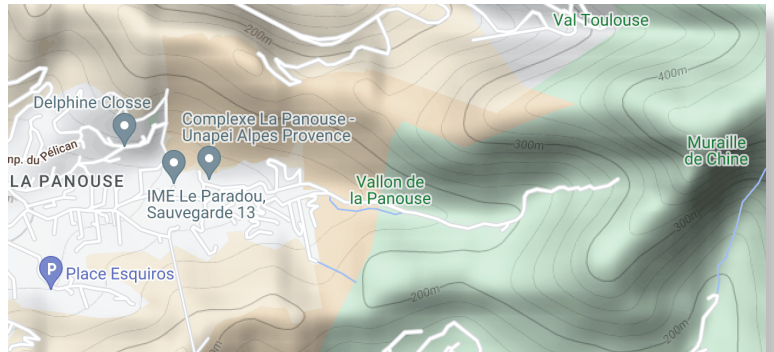
Il existe bien un réseau pluvial sur la voie mais celui-ci ne remonte pas jusqu'au point d'engouffrement des eaux dans les propriétés.

La DEAP pense qu'une étude hydraulique doit être envisagée afin de déterminer, soit la faisabilité de création d'un bassin dans l'enceinte de l'UNAPEI, soit la prolongation du pluvial de la voie située en aval jusqu'au point d'engouffrement des eaux.

Lors d'une réunion de sensibilisation aux risques majeurs, le jeudi 2 mars 2023 en Mairie de secteur, le CIQ de la Panouse a, par la voix de son président, interpellé de nouveau les élus sur cette question, en réponse il a eu confirmation qu'une demande d'expertise avait été demandée à la Métropole.

Le mardi 16 mai à 18h00 au local du CIQ, un point d'étape a été fait avec les riverains suite à la réponse des services de la Métropole indiquant qu'une étude hydraulique était en cours pour déterminer les travaux à envisager et leur faisabilité.

Il est demandé aux riverains de se manifester auprès du CIQ afin de pouvoir identifier toutes les personnes concernées et les associer ainsi à cette démarche vis-à-vis des pouvoirs publics.



### INAUGURATION DE LA CABANE À LIVRES

**le vendredi 30 juin à 18h  
au terminus La Panouse du 46S**

*en présence de Madame Anne-Marie d'Estienne d'Orves,  
Maire des 9ème et 10ème arrondissements  
et de Mr Lionel Royer-Perreaut Député de la Circonscription*

*Venez nombreux !*

*un apéritif clôturera cette manifestation,  
et remplacera celui du lendemain (1er samedi de juillet)*

*Bonnes Vacances !*



## SUJETS D'ACTUALITÉ

### ► Le risque au feu est toujours présent, ne pas oublier !

Notre journal de l'année dernière consacrait une large part à l'incendie de 2009, encore une fois l'été s'annonce chaud et sec, pour ne pas revivre ces drames d'un passé récent nous devons rester vigilants et ne pas mettre notre vallon en danger.

#### 1er feu dans notre quartier

Vers 16h45 le samedi 15 Avril, un feu de végétation s'est déclaré dans le 9e arrondissement de Marseille, à proximité du secteur de la Rouvière. Une trentaine de marins-pompiers, appuyés par des Canadair, ont été dépêchés sur le site pour tenter de circonscrire cet incendie alimenté par des vents violents qui soufflaient en Provence. Heureusement, les habitations n'ont pas été touchées et aucune évacuation n'a été nécessaire.



Les Canadair en action au dessus de la Rouvière (source La Provence)

Pour cela nous devons respecter l'obligation légale de débroussaillage et adopter les bons comportements.

Face à la menace que représente les incendies, qui se déclarent de plus en plus tôt, dans un contexte de sécheresse et de chaleur précoce, soyons vigilants et respectons les mesures qui s'imposent:

- Débroussailler les terrains
- Eviter l'écobuage durant l'été
- Pas de barbecue par temps chaud et venteux
- Eviter les travaux dans le jardin susceptibles de dégager de la chaleur ou des étincelles, lorsqu'il y a du vent.



**La lutte contre les incendies est l'affaire de tous.**

**Alors ne lâchons rien pour préserver les collines qui nous entourent !**

### ► Sécheresse : Des mesures pour la protection des ressources en eau

(D'après l'article publié le 23 mars 2023 sur Marseille.fr)

L'année 2022 a été marquée par des températures élevées et un déficit de 33 % de précipitations. En 2023 les premiers signaux de sécheresse sont apparus très précocement.

Au regard de la situation, le préfet des Bouches-du-Rhône (BdR) avait pris le 14 février 2023, un arrêté instaurant le passage au stade de vigilance sécheresse sur le département, à l'exception des secteurs de l'Huveaune amont et aval qui passaient au stade d'alerte renforcée (orange).



Le jeudi 23 mars, le département a connu une évolution dans son épisode de sécheresse. Le bassin de l'Huveaune et le Réal de Jouques passent au stade de crise : 19 communes sont concernées (téléchargez l'arrêté préfectoral n°28-2023 du 20-03-2023 sur le site [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr)).

Compte tenu de cette situation exceptionnelle, tous les usagers (particuliers, collectivités, industriels, commerçants, artisans, exploitants agricole...) sont invités à avoir un usage économe de l'eau et à respecter les mesures de restriction des usages de l'eau (article 13 de l'arrêté cadre n°82-202).

- Arrosages des massifs et massifs fleuris: interdiction
- Arrosage d'arbustes et arbres: interdiction sauf arrosage de manière réduite sur ressource maîtrisée de 20h à 7h
- Arrosage des jardins potagers: interdit sauf arrosage de manière réduite sur ressource maîtrisée
- Remplissage et vidange des piscines privées (> 1m²): interdiction sauf remise à niveau sur ressource maîtrisée
- Lavage d'engins nautiques: interdiction sauf pour les engins ayant une obligation sanitaire ou technique
- Lavage des véhicules chez les particuliers: interdit à titre privé à domicile

## SUJETS D'ACTUALITÉ (suite)

### ► Les RDV du parc des Calanques

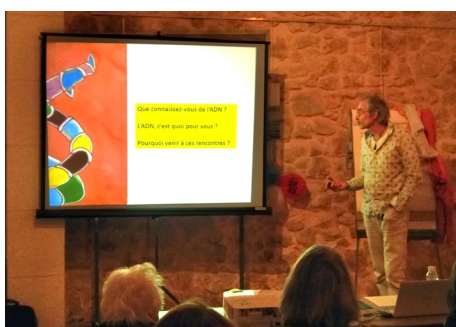
- **Balades guidées** : Le parc des Calanques investit dans la prévention et la sensibilisation du grand public à la biodiversité de son territoire. **Tous les mercredis à partir du 17 mai et jusqu'au 28 juin**, les éco gardes vous donnent RDV à l'entrée de la calanque de Port-Miou pour une balade guidée d'une heure incluant la visite du château. Cette activité est gratuite et sans réservation.
- **Réservations obligatoires pour accès** : La calanque de Sugiton et des Pierres Tombées est victime d'une érosion très marquée liée à la sur fréquentation. Pour protéger les lieux, le Parc national limite le nombre de visiteurs **les week-ends du 17-18 juin, du 24-25 juin, du 9-10 septembre et tous les jours du 1er juillet au 3 septembre 2023**. Durant ces périodes, l'accès n'est autorisé que sur réservation gratuite. Ouverte à tous, la réservation s'effectue en ligne. Rendez-vous sur la plateforme dédiée à partir du mercredi 14 juin à 9h.
- **Nuits des forêts** : Dans le cadre de l'événement national des Nuits des forêts, nous vous donnons rendez-vous aux portes du Parc national des Calanques, au sein de la campagne Pastré, les **9, 10 et 11 juin 2023**. Une vaste programmation rassemble des acteurs locaux de la forêt et du bois, invités par Fibois Sud, mêlant balades contées, réalisation d'une œuvre par l'artiste sonore et plasticien Benjamin Just et concert symphonique de Bouc Bel Air à la tombée de la nuit.
- **Ramassage de déchets** : Rendez-vous le **samedi 10 juin à 9h** pour un grand ramassage de déchets à la Colline de Lun ! Organisée dans le cadre de la campagne Pirates du Plastique, cette opération réunira le Théâtre du Centaure, le CIQ des Hauts de Mazargues - La Cayolle, l'association Wings of the Ocean et le Parc national des Calanques. N'hésitez pas à nous rejoindre pour aider à sensibiliser au sujet des déchets abandonnés et nettoyer cette colline, située entre ville et nature. Apéro offert en fin de ramassage !

Retrouver toutes les infos sur le site : <https://www.calanques-parcnational.fr>

## ANIMATIONS AU CIQ

- **Rencontres autour de l'ADN** : Un cycle de conférences scientifiques tout public dirigées par Christophe de La Roche Saint André, chercheur du CNRS.

Tout le monde a entendu parler de sa structure emblématique en «double hélice», mais peu savent que l'ADN représente toute l'information nécessaire à la fabrication d'un organisme vivant.



Grand succès auprès des Panousiens qui sont venus nombreux en apprendre davantage sur cette molécule fascinante qu'est l'ADN. Notre orateur nous a fait découvrir les informations génétiques permettant à nos cellules de fonctionner, le patrimoine génétique hérité de nos parents et définissant nos identités jusqu'aux manipulations génétiques permettant de modifier le vivant ou nous soigner.

## ANIMATIONS AU CIQ (suite)

### ► Nouveau panneau d'affichage

Marie Antoinette Dequerd a fait installer un nouveau panneau d'affichage pour le CIQ. Vous y trouverez toutes les annonces concernant les événements à venir et des informations pratiques.



### ► Création groupe WhatsApp

Un groupe WhatsApp «Les Panousiens» a été créé. Son but est de communiquer instantanément entre habitants du quartier. Il permet de signaler les informations importantes et urgentes. Son usage devra être limité aux communications pertinentes. L'administrateur se verra en droit de supprimer les membres du groupe qui dérogeraient à cette règle.



Si vous souhaitez faire partie de ce groupe il vous suffit de communiquer votre numéro de mobile aux administrateurs de ce groupe : Alexis Barazer-Natali au 06 03 57 66 55 ou Véronique Degiorgis au 06 88 47 35 72 et de télécharger l'application WhatsApp sur votre portable.

## ACTIVITÉS PROPOSÉES

### ► Atelier du perfectionnement corporel - Amélie Appetiti - 06 60 85 10 22 - amelie.a@apc-pilates.com



YIN YOGA	Mercredi :	10h15-11h15 (tous niveaux)
	Vendredi :	19h30-20h30 (tous niveaux)
PILATES	Mercredi :	18h30-20h (intermédiaire /avancé)
	Jeudi :	18h30-20h (intermédiaire /avancé)
	Vendredi :	18h-19h15 (débutant)
CARDIO DANCE WALK	Mercredi :	9h-10h (tous niveaux)
	Samedi :	8h45-9h45 (tous niveaux)

Tous les cours sont accessibles en présentiel et en visioconférence.  
Les inscriptions sont ouvertes pour la saison 2023-2024, contacter Amélie

Renforcement musculaire, souplesse et cardio training, permettant d'améliorer la condition physique

### ► Cours de musique - Searom LEE:0768617812- srbird1009@gmail.com



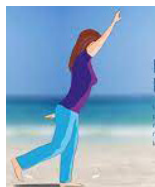
Adultes	Lundi 10h-12h
	Lundi 18h-20h
Enfants	Mercredi 14h-17h

Les inscriptions sont ouvertes pour la saison 2023-2024 ,contacter Searom

Cours de Solfège  
Initiation Violon et Piano

### ► Cours de gymnastique holistique - Claude Maysou - 06 75 05 23 82 - claude.maysou@gmail.com

Jeudi de 12h00 à 14h00.



Travail corporel basé sur la conscience de soi, visant à retrouver un équilibre spontané

## A NOTER - RAPPELS

### Apéros du CIQ

La permanence hebdomadaire est remplacée par **Les Apéros du CIQ** ► qui auront lieu le premier samedi de chaque mois de 11h30 à 13h00 au local du CIQ. La bibliothèque reste à votre disposition à cette occasion.



## JEU : CURIOSITÉS DE LA PANOUSE



De quand date cette photo ?

Où est-ce ?

À qui appartenait cette maison ?

Et quelle est son histoire ?

Qu'est devenu ce lieu ?

Vous avez la réponse ? Dites-le nous à [ciq@la-panouse.com](mailto:ciq@la-panouse.com)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Les indispensables

Toutes urgences 112 ou 114 (malentendants)

Urgences médicales SAMU : 15

Pompiers : 18 Police Secours : 17

Urgences Médecins : 36 24

Pharmacie de garde : 32 37

Urgences Dentistes : 0 892 566 766

Centre Antipoison : 04 91 75 25 25

Urgences Vétérinaire : 04 88 60 39 00

Hébergement d'urgence : 115

### Services Publics

Allo Mairie : 30 13

Allo Service Public : 39 39

Assainissement : 0 969 39 02 13

Urgences Eaux de Marseille : 0 969 39 40 50

Urgences GAZ : 0 800 47 33 33

Urgences électricité : 0 972 67 50 13

Engagés au quotidien : 0 800 94 94 08

Opposition vol cartes de crédit : 0 892 705 705

Standard Préfecture : 04 84 35 40 00

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIQ

Président: Antoine Ruiz de Mendoza

Vice-présidente: Sophie Imbert

Vice-président: Jean-Marc Chapus

Trésorière: Marie Antoinette Dequerd

Secrétaire: Odette Marti

Secrétaire adjointe: Colette Appetiti

Michel Goury

Marc Simon

Valérie Lescaudron

Laurence Meunier

Marie-Thérèse Le Mée

Alexis Barazer-Natali

Alice de La Roche Saint André

Véronique Degiorgis

Estelle Collet